Les hospitaliers privés de formation !!!

Hold-up de 300 millions d'euros sur les fonds de formation, Les conséquences pour les hospitaliers ne se sont pas fait attendre !!!

Rappel des faits :

Fin 2016, pour atténuer le déficit de la Sécurité Sociale, le gouvernement décide de ponctionner 300 millions d'€ (150 en 2016 et 150 en 2017) dans les caisses de l'ANFH (organisme gérant les fonds de formation des personnels hospitaliers).

Un véritable scandale !!!

Dénoncé par l'ensemble des composantes syndicales siégeant au Conseil d'Administration de l'ANFH, l'article de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2017, a quand même été adopté par une majorité de députés.

Les conséquences sont redoutables pour les personnels :

- Moins de départ en formation,
- Moins d'études promotionnelles,
- Réduction drastique de dossiers financés en Congé de Formation Professionnelle (CFP).

Dans la région Pays de la Loire, ce hold-up de l'Etat se traduit par une ponction de 682 000 € sur les fonds destinés au financement des dispositifs individuels que sont la VAE, les bilans de compétences, les dossiers de reconversion professionnelle et des études promotionnelles dans le cadre du CFP !

> Sur la base d'un coût moyen par dossier de 25 000 €, c'est près de 30 dossiers qui ne pourront être financés en 2017.

Lors de la commission d'attribution des financements CFP du 17 mars, seuls 8 dossiers dit « classiques » sur 45 déposés ont été retenus !

Plus de la moitié des fonds 2017 ont été distribués alors qu'il reste encore 2 commissions en 2017 !!!

La CGT a dénoncé avec force cette situation. Une fois de plus, ce sont les personnels qui vont subir les conséquences de ce détournement de fonds destinés à la formation professionnelle.

Ce qui est d'autant plus SCANDALEUX, c'est que cette ponction va servir à alimenter le Fonds de Modernisation des Etablissements de Santé Public et Privé !!! Le comble c'est que cet argent des hospitaliers risque d'être utilisé pour « moderniser » des cliniques privées lucratives, cotées en bourse qui rétribuent ses actionnaires ! **Ce gouvernement nous aura vraiment tout fait !**

Les représentants CGT Santé du Centre Hospitalier du Mans restent à vos côtés pour vous accompagner dans toutes vos démarches de formation. N'hésitez-pas à les contacter.

Contact CGT : Poste 33752 ou 02.43.43.29.00
Site : Cgtchdumans.reference-syndicale.fr Mail : cgt@ch-lemans.fr - *CGT CH Le Mans*